



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia  
Auvergne-Rhône-Alpes | 2022

---

### **Bourg-de-Péage – Requalification du centre-ville** Opération préventive de diagnostic (2022)

**Nathalie Attiah**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/154284>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Nathalie Attiah, « Bourg-de-Péage – Requalification du centre-ville » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 04 janvier 2024, consulté le 04 août 2024. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/154284>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 août 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Bourg-de-Péage – Requalification du centre-ville

Opération préventive de diagnostic (2022)

Nathalie Attiah

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

**Attiah N. 2023** : *Bourg-de-Péage, Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes : Requalification du centre-ville* : rapport de diagnostic, Bron, Inrap.

- 1 Le diagnostic, réalisé dans le cadre de la requalification du centre-ville de Bourg-de-Péage, a porté sur quatre zones, réparties dans différentes parties de la ville. La zone 1, dans la grande rue Jean-Jaurès, « Renouveau », la zone 2, place de Delay-d'Agier, la zone 3, grande rue Jean-Jaurès, « Renaissance », et, la zone 4, place Jean-Monin, devant la mairie. Il a conduit à mettre au jour des vestiges appartenant à des époques récentes, du XVIII<sup>e</sup> s. jusqu'au XX<sup>e</sup> s.
- 2 Sur le plan stratigraphique, la principale information est la présence de la très basse terrasse alluviale würmienne de l'Isère qui a été mise en évidence dans toutes les zones sondées. Elle apparaît assez érodée dans la zone 1, située sur le talus séparant la terrasse alluviale de la plaine alluviale holocène. Le sol fersiallitique y est ici absent.
- 3 Dans la zone 2, le sol fersiallitique a pu être mis en culture dans sa partie supérieure.
- 4 La stratigraphie au-dessus du terrain naturel est constituée de remblais de l'époque contemporaine, et, surtout, des niveaux d'installation des vestiges, reconnus dans toutes les zones.
- 5 Les renseignements issus d'un premier recensement de la documentation écrite et iconographique ont permis de documenter chacune des zones de l'intervention archéologique.

- 6 Les plans de la fin du <sup>xvi</sup>e s. nous apprennent que la zone 1, dans laquelle des murs et un galet gravé ont été trouvés, se situe en limite sud du bourg naissant et que la zone 4, dans laquelle un bassin et une fosse ont été trouvés, se trouve en périphérie est. Un secteur d'occupation rurale, représentée sous la forme de parcelles cultivées, s'étend à l'emplacement de la zone 4, au-delà de l'axe ancien en direction de Pizançon et de Chatuzange.
- 7 À partir du registre 3G2233 et des plans de la fin du <sup>xviii</sup>e s., les zones 1 et 2, dans lesquelles des murs et des canalisations ont été trouvés, et la zone 3, dans laquelle des murs, une voûte, un escalier ont été observés, appartiennent à l'extension moderne du Bourg-de-Péage, qui a été mise en place entre la fin du <sup>xvi</sup>e s. et le début du <sup>xviii</sup>e s. Ces trois zones témoignent d'une même phase de lotissement du territoire de Péage de Pizançon, aggloméré le long de l'axe routier majeur de la route de Valence jusqu'à la boucle de l'Isère. La trame parcellaire et l'occupation mises en évidence par la documentation sont homogènes. Les zones 1, 2 et 3 se superposent à un lotissement de parcelles occupées par des maisons, quelques commerces, des annexes agricoles, des jardins et des terres. Pour cette période, la zone 4 se situe en limite est de l'agglomération. Elle est occupée par le terrain d'un particulier, puis par le clos du couvent des Minimes, entre 1621 et 1791.
- 8 À partir des plans du <sup>xix</sup>e et du début du <sup>xx</sup>e s., le développement et l'accroissement de l'agglomération se font au-delà des zones du diagnostic archéologique. Le tissu urbain se densifie à partir de la trame parcellaire du bourg médiéval et moderne. La zone 2 conserve une morphologie et une occupation analogues à celles de la période moderne jusqu'au début du <sup>xx</sup>e s. Les zones 1 et 3 conservent, quant à elles, une morphologie et une occupation analogues à celles de la période moderne jusque dans la seconde moitié du <sup>xx</sup>e s. La zone 4 conserve un parcellaire <sup>xvii</sup>e s. et une occupation proches de ceux de la fin du <sup>xviii</sup>e s.
- 9 La zone 1 s'insère dans un secteur dont la trame parcellaire plus dense peut suggérer une occupation plus ancienne que le lotissement observé entre le <sup>xviii</sup>e et le <sup>xx</sup>e s.
- 10 Les vestiges mis au jour dans les zones 1, 2 et 3 permettent difficilement d'observer les probables reconstructions et transformations du bâti, et, par là, de dater les états conservés. Dans la zone 1, les modifications d'un bâti plus ancien sont seulement perceptibles pour le <sup>xix</sup>e s.

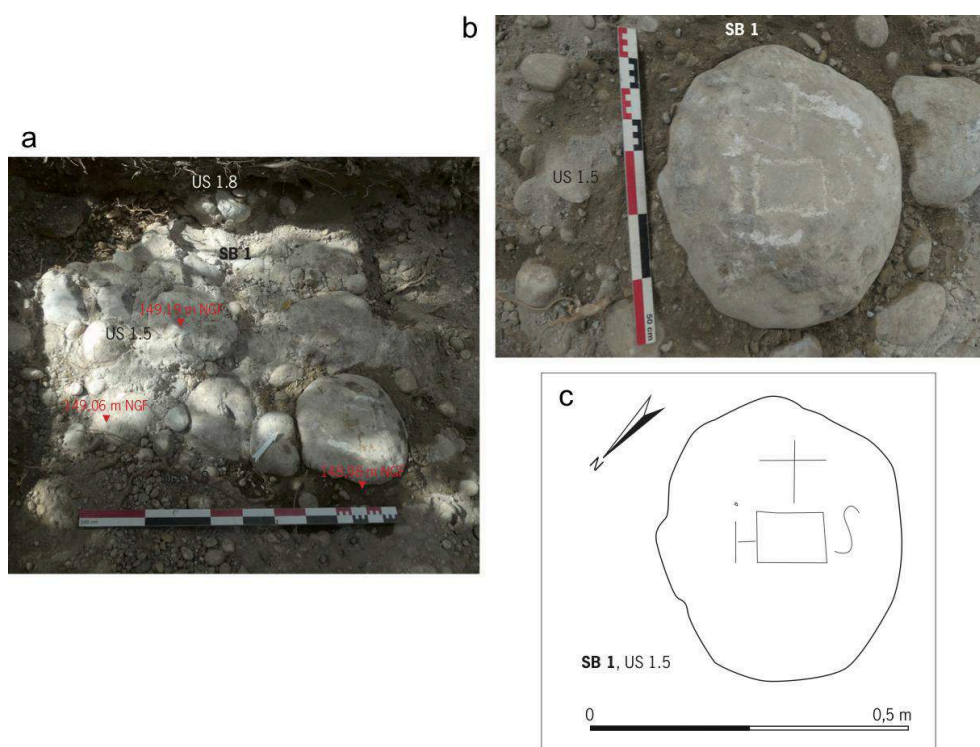
Fig. 1 – Localisation de l'opération sur fond cadastral



Échelle : 1/3 000.

DAO : N. Attiah (Inrap).

Fig. 2 – a, vue générale du soubassement SB 1, vue du sud ; b, vue de détail du galet gravé de SB 1, c, dessin du galet gravé de SB 1



Sondage 1.

Clichés : C. Valette (Inrap) ; DAO : N. Attiah (Inrap).

Fig. 3 – Bassin BS 42 (non vidé) dans le sondage 12



Photogrammétrie : N. Attiah (Inrap).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKgdLgiLWKX>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2UrKuz9IqJ>

**Année de l'opération** : 2022

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

## AUTEURS

**NATHALIE ATTIAH**

Inrap

## DIRECTEURFOUILLES\_DESCRIPTION

**NATHALIE ATTIAH**

Inrap